

# HÉPATITES

L'ESSENTIEL EN BREF

hepatitis

Schütz dich! Protège-toi! Proteggiti!



## IMPRESSUM

### **Editeur**

Infodrog, centrale nationale de coordination des addictions

### **Sur mandat de et en collaboration avec**

OFSP, Office fédéral de la santé publique

### **Mise en page**

Roberto Da Pozzo, Infodrog

### **Adresse de commande**

Infodrog

Eigerplatz 5 | Case postale 460 | 3000 Berne 14

office@infodrog.ch | [www.infodrog.ch](http://www.infodrog.ch) | [www.hep.ch](http://www.hep.ch)

©Infodrog 2016

## CONTENU

### I. Hépatite

Informations générales	3
Les cinq formes de l'hépatite virale	6
Se faire vacciner	8

### II. Dépistage

Qui doit se faire dépister?	10
Pourquoi se faire dépister?	11
Comment vous faire dépister?	12

### III. Prévention

Voies de transmission des hépatites et du VIH	14
Règles de consommation	16
Prophylaxie post-exposition (PEP)	19
Situations à risque	20
Hygiène des mains	21

### IV. Traitements

Se faire traiter	23
------------------	----



# I. Hépatite

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### **Hépatite (inflammation du foie)**

L'hépatite est souvent appelée à tort jaunisse. A tort, car la coloration jaune de la peau n'est qu'un symptôme parmi d'autres. De plus, ce symptôme ne se manifeste pas dans tous les cas d'hépatites.

### **Causes des hépatites**

- Dans les pays occidentaux, les hépatites sont dues le plus souvent à une consommation excessive d'alcool;
- La deuxième cause la plus fréquente est l'infection par les virus hépatiques;
- De plus en plus souvent, les inflammations du foie sont dues à l'accumulation des graisses résultant de l'alimentation déséquilibrée et du surpoids.

Les différentes formes de virus de l'hépatite nécessitent les cellules humaines du foie pour se développer.

**Formes évolutives  
de l'hépatite virale**

- L'hépatite aiguë passe souvent inaperçue ou s'accompagne de symptômes non spécifiques tels que malaise, ou fatigue ainsi que de nausées, de vomissements, d'une perte de poids et de douleurs dans la partie supérieure droite de l'abdomen;
- L'hépatite chronique n'a pas de symptômes spécifiques (sauf au stade de la cirrhose). Elle évolue pendant plusieurs années et peut entraîner une cirrhose; le tissu hépatique nécrosé est remplacé progressivement par du tissu cicatriciel (avec altération croissante de la fonction hépatique), dans lequel peut se développer un cancer du foie (hépatocarcinome);
- Une cirrhose hépatique avancée se traduit par des troubles graves de la fonction hépatique.

## **Diagnostic de l'infection virale**

En cas de suspicion d'une hépatite virale, le médecin traitant procédera d'abord à un examen général puis à une prise de sang pour détecter certains anticorps produits par le système immunitaire en réaction au virus et/ou identifier certains constituants viraux.

## **Qui doit être dépisté?**

- Les personnes présentant les symptômes d'une possible infection, tels que jaunisse, fatigue et nausées;
- Les consommateurs de drogues chez qui l'infection par la maladie est fréquente. Plus tôt une infection est détectée et traitée, plus grandes sont les chances de guérison.

Il est recommandé pour chaque consommateur de drogues de procéder au dépistage de l'hépatite A, B et C. Dans le cas où les résultats sont négatifs, il est judicieux de faire un screening (analyse systématique pour mettre en évidence les anticorps) au moins 1x par année afin de diagnostiquer une éventuelle infection.

## LES CINQ FORMES DE L'HÉPATITE VIRALE

	Hépatite A	Hépatite B
<b>Transmission</b>	<b>orale</b> Ingestion d'eau et d'aliments contaminés par des matières fécales, contact avec des personnes infectées	<b>percutanée/permu-queuse</b> Sang contaminé, rapports sexuels non protégés, de la mère infectée à son nouveau-né
<b>Période d'incubation</b>	15-50 jours	1-6 mois
<b>Evolution</b>	Symptômes dans 50-70% des cas (nausées, etc.)	Varie en fonction de l'âge
<b>Hépatite aiguë</b>	Oui	Oui (50-70% en cas d'infection à l'âge adulte)
<b>Hépatite chronique</b>	Jamais	Oui (5-10% en cas d'infection à l'âge adulte, 90% à la naissance)
<b>Réinfection</b>	Non	Non
<b>Vaccination</b>	Oui (2 injections pour une protection de longue durée)	Oui (3 injections; protège aussi contre l'hépatite D)
<b>Traitement</b>	Non	Médicaments anti-viraux ou interféron; Objectif de la thérapie: contrôle du virus. Guérison peu fréquente

\* Il peut s'agir d'une infection simultanée par les deux virus (co-infection) ou d'une surinfection au virus D un



Hépatite C	Hépatite D	Hépatite E
<b>percutanée/permu- queuse</b> Sang contaminé	<b>percutanée/permu- queuse</b> Comme pour l'hépatite B, uniquement en présence d'une hépatite B (co-infection ou surinfection)*	<b>orale</b> Ingestion d'eau et d'aliments contaminés par des matières fécales, contact avec des personnes infectées
50 jours-6 mois	1-6 mois	15-50 jours
Souvent sans symptômes, mais évoluant vers la cirrhose et le cancer du foie	Symptômes dans 50-70% des cas (nausées, etc.)	Comme pour l'hépatite A; peut être dangereuse pour les femmes enceintes
Rarement (5-10%)	Oui	Oui
Oui (70-80% des cas)	Oui	Jamais
Oui	Non	Non
Non	Oui (le vaccin contre l'hépatite B protège aussi contre la D)	Oui
Substances antivirales à action directe (AAD), Chances de guérison: >90%	Médicaments antiviraux et interféron (efficacité faible)	Non

Un sujet déjà porteur du virus B.

## SE FAIRE VACCINER

La vaccination contre les hépatites A et B peut être aussi bien active que passive. Il n'existe pas de vaccin contre l'hépatite C. Il existe des vaccins combinés contre l'hépatite A et contre l'hépatite B. En principe, la première dose de vaccin est suivie d'une deuxième et d'une troisième dose, respectivement à un et à six mois. Leur tolérance est bonne et leur efficacité excellente ( $\geq 90\%$ ).

### **Vaccination contre l'hépatite A**

La vaccination contre l'hépatite A est recommandée pour les groupes suivants :

- Consommateurs de drogues;
- Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes;
- Personnes ayant une maladie hépatique chronique (en particulier hépatite C);
- Enfants originaires de pays de moyenne et haute endémicité qui vivent en Suisse et retournent dans leur pays pour des séjours temporaires;
- Voyageurs en zone d'endémie  
→ liste à l'adresse internet [www.safetravel.ch](http://www.safetravel.ch);
- Personnel en contact étroit avec des consommateurs de drogues ou avec des personnes en provenance de zones d'endémie;
- Personnes co-infectées par le VIH, VHB et VHC.

## **Vaccination contre l'hépatite B**

Depuis 1998, ce vaccin est recommandé en Suisse à tous les adolescents entre 11 et 15 ans. La vaccination intervient ainsi avant l'exposition, puisque c'est à partir de l'âge de 15 ans, c'est-à-dire dès le début de l'activité sexuelle, que l'infection est possible. Pour les autres groupes d'âge, la vaccination est recommandée dans les situations particulières suivantes:

- Personnel travaillant dans le domaine de la santé, en contact avec du sang ou des objets potentiellement contaminés par des liquides biologiques;
- Consommateurs de drogues;
- Travailleurs sociaux, personnel des prisons et de la police en contact fréquent avec des consommateurs de drogue;
- Personnes changeant souvent de partenaires sexuels;
- Personnes vivant en ménage commun ou ayant des contacts sexuels avec des porteurs du virus (Ag HBs);
- Personnes provenant de zones d'endémie (Afrique, Asie, Océanie, certaines régions d'Amérique du Sud)  
→ liste à l'adresse internet [www.safetravel.ch](http://www.safetravel.ch);
- Voyageurs en zone d'endémie, en contact étroit avec la population (séjours de longue durée ou avec activités à risque);
- Personnes immuno-compromises, patients hémodialysés (avec rein artificiel), hémophiles avec une hépatite C chronique;
- Personnes ayant une maladie hépatique chronique (en particulier hépatite C);
- Personnes co-infectées par le VIH et VHC.

## II. Dépistage

### QUI DOIT SE FAIRE DÉPISTER?

- Personnes s'injectant ou s'étant injecté des drogues;
- Personnes sniffant (ou ayant sniffé) ou fumant des drogues;
- Personnes ayant reçu une transfusion sanguine ou une transplantation d'organe avant 1990;
- Personnes ayant reçu des produits sanguins avant 1987 (par exemple hémophiles);
- Patients hémodialysés (reins artificiels);
- Les personnes provenant de l'Asie centrale et orientale, de l'Afrique du Nord, des pays de l'Europe de l'Est, de France et d'Italie;
- Personnes séropositives pour le VIH;
- Partenaires sexuels de personnes infectées par le virus de l'hépatite C;
- Enfants de mères positives au VHC;
- Personnel de santé après une exposition accidentelle au sang (blessure par piqûre d'aiguille ou autre blessure due à du matériel contaminé);
- Patients avec des transaminases élevées à la prise de sang;
- Personnes ayant fait un tatouage ou un piercing dans des conditions non-stériles;
- Travailleurs/euses du sexe.

## POURQUOI SE FAIRE DÉPISTER?

La plupart des personnes infectées ne le savent pas. La phase aiguë de l'hépatite C passe souvent inaperçue (forme asymptomatique). Les symptômes de l'hépatite C chronique peuvent se développer plus de 30 ans après l'infection. A ce moment-là, votre foie peut être très sérieusement touché. C'est pourquoi il faut agir et se faire tester le plus rapidement possible et cela sans attendre l'apparition de symptômes. Il faut ajouter que plus l'infection est détectée à un stade précoce, plus les chances d'amélioration ou de guérison sont grandes.

Si vous êtes porteur du virus de l'hépatite C, vous pouvez transmettre le virus à d'autres personnes (transmission à travers le sang). Afin de prévenir un tel risque, il faut panser les éventuelles blessures précautionneusement et éviter de partager:

- Rasoirs, coupe-ongles, brosse à dent;
- Matériel d'injection (seringue, aiguilles, filtre, cuillère);
- Matériel d'inhalation (paille, pipe);
- Matériel pour faire des tatouages ou des piercings (éviter les tatouages en prison).

Le virus de l'hépatite C ne se transmet pas par les baisers, l'éternuement ou le partage d'ustensiles de cuisine. Même si c'est rare, le virus peut par contre être transmis à travers les relations sexuelles non-protégées.

**Vous pouvez être infecté par le virus même si vous vous sentez bien!  
Vous pouvez infecter d'autres personnes!**

## COMMENT VOUS FAIRE DÉPISTER?

### **Dépistage**

En cas de suspicion d'infection par le VHC, on effectue tout d'abord un dépistage des anticorps. Ceux-ci peuvent être détectés environ six à neuf semaines après une infection. Vous pouvez faire un test de dépistage auprès de votre médecin généraliste. Les coûts du test sont pris en charge par l'assurance maladie de base.

### **Résultats du test**

Un résultat négatif indique en règle générale que la personne n'est pas infectée par l'hépatite C. D'autres tests sont nécessaires uniquement en cas de suspicion d'infection remontant à peu de temps, pour les personnes qui ont un système immunitaire fragile et pour les enfants de moins de 18 mois ayant une mère positive au VHC. Dans ces cas-là, on procède alors à un test PCR (réaction de polymérisation).

Un résultat positif indique que la personne est porteuse d'anticorps anti-VHC et qu'il faut effectuer un test PCR. Ce test indiquera si l'infection est active ou guérie. Un résultat négatif au test PCR indique qu'une infection passée a guéri spontanément ou a été traitée. Un résultat positif au PCR indique que le virus circule à l'intérieur du corps et qu'il y a une infection. D'autres examens suivent, notamment pour déterminer le génotype du virus et le stade de fibrose du foie ainsi que la présence éventuelle de toute autre maladie en dehors du foie.

Une infection aiguë guérit spontanément dans 20% des cas. S'il n'y a pas de guérison dans les six mois, l'infection doit être qualifiée de chronique.

Si l'infection par le VHC est avérée, il convient d'adresser la personne à un spécialiste pour la suite du traitement (hépatologue, gastroentérologue, infectiologue ou, en présence d'une addiction, professionnel de la médecine de l'addiction spécialisé dans l'hépatite C).

**Vous pouvez éviter un cancer du foie ou une atteinte hépatique!**

Se faire dépister et se faire traiter prévient l'apparition d'un cancer du foie ou d'une atteinte hépatique grave. Votre médecin peut suivre l'évolution de la maladie et vous proposer un traitement avant de trop gros dommages. Demandez conseil à votre médecin.

### III. Prévention

#### VOIES DE TRANSMISSION DES HÉPATITES ET DU VIH

Le tableau suivant répertorie les voies de transmission des différents virus hépatiques et du VIH:

	Hépatite					VIH
	A	B	C	D	E	
Selles	■	-	-	-	■	-
Toux, éternuement	-	-	-	-	-	-
Denrées alimentaires et eau	■	-	-	-	■	-
Sang	■	■	■	■	-	■
Sperme et sécrétions vaginales	-	■	■	■	-	■
Salive	-	-	-	-	-	-
Mains et autres intermédiaires	■	-	-	-	■	-
Objets (matériel d'injection, pailles)	■	■*	■*	■*	■	■**

\* Les objets récemment contaminés entrant en contact avec une peau ou des muqueuses lésées peuvent transmettre les hépatites B, C et D (seringues, cuillères, filtres, etc.)

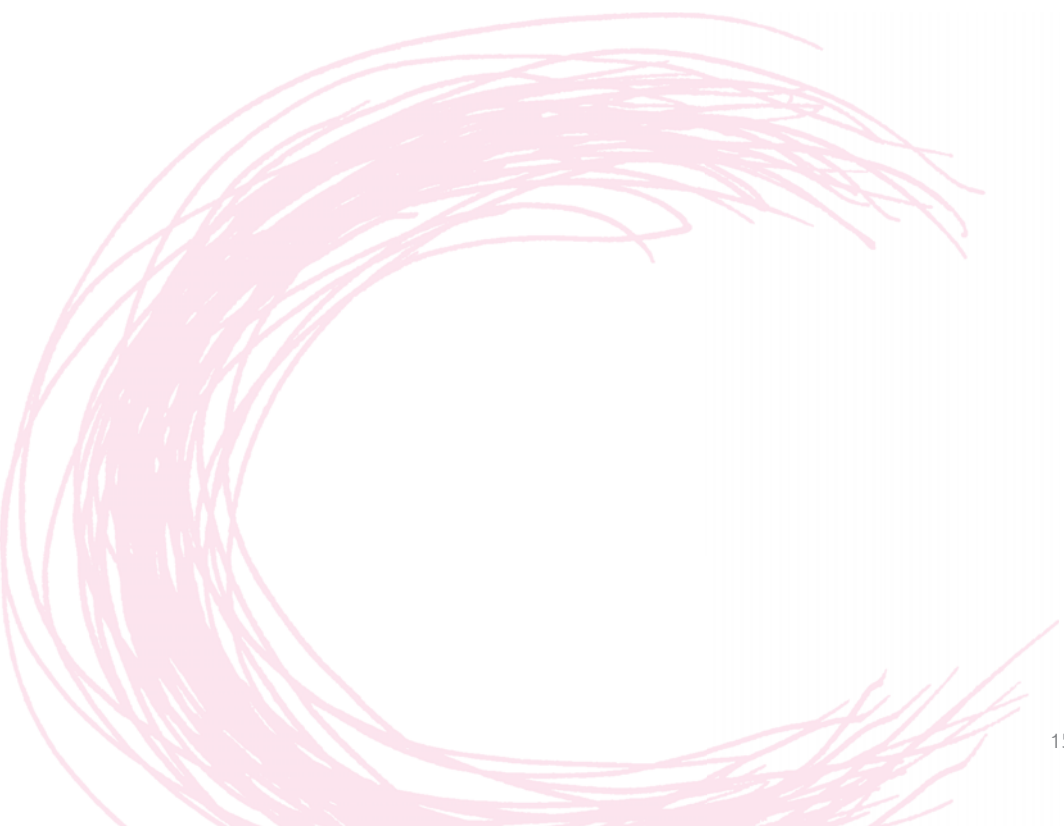
\*\* Surtout les aiguilles!

La durée de survie des virus hépatiques dans le sang séché est de quelques jours.



## ***Safer Sex***

- Lors de tout rapport sexuel, vaginal ou anal, toujours utiliser un préservatif de bonne qualité. Lors de rapport par voie anale, utiliser toujours un lubrifiant;
- Pas de sperme dans la bouche. Ne pas avaler de sperme;
- Pas de sang menstruel dans la bouche. Ne pas l'avalier;
- Travailleurs/euses du sexe: même lors de rapports oraux, utiliser toujours un préservatif.



## RÈGLES DE CONSOMMATION

### **Informations générales**

- Les virus des hépatites A, B et C sont beaucoup plus répandus et résistants que le virus VIH;
- Les règles de consommation définies ci-après sont élémentaires. En les observant, les consommateurs de drogues pourraient endiguer dans une large mesure la propagation des hépatites et du VIH ainsi que d'autres infections liées à la toxicomanie;
- Les consommateurs de drogues doivent être informés sur les principes de la vigilance sanitaire. Le sang, même sous forme de traces infimes ou séché, peut être contaminé et doit toujours être considéré comme potentiellement infectieux;
- Ces règles de consommation doivent être transmises de façon adéquate auprès de la clientèle. Il faut également veiller à ce qu'elles soient respectées par les consommateurs au dehors des locaux de consommation.

**Consommation  
de drogues par  
voie intraveineuse**

- Chaque consommateur doit avoir son propre matériel d'injection neuf et stérile (seringue, canule et filtre);
- Se laver soigneusement les mains avant et après chaque consommation;
- Utiliser exclusivement son propre matériel d'injection neuf et stérile (seringue, canule et filtre), même en cas de frontloading;
- La cuillère, ou tout autre récipient servant à faire le mélange, doit être nettoyé très soigneusement et être utilisé que pour son usage personnel. En cas de réutilisation, ces ustensiles peuvent transmettre des virus (VIH, hépatites) ou des bactéries qui demeurent actifs longtemps.
- Le filtre ne doit être utilisé qu'une seule fois, quel que soit le type de filtre, même si l'on consomme de manière solitaire. Si un filtre contient encore des résidus de drogue, il ne doit en aucun cas être réutilisé. Les filtres usagés peuvent avoir été contaminés par les virus (HIV, hépatites) et deviennent de véritables cultures de bactéries et de champignons (moisissures) lorsqu'ils sont gardés à température ambiante. Ces bactéries vont contaminer la préparation en cas de réutilisation et causer des infections.

Utiliser toujours son propre matériel d'injection stérile!

### **En fumant**

- Se laver soigneusement les mains avant chaque consommation;
- Utiliser toujours sa propre paille ou pipe;
- Utiliser toujours son propre embout lors de la consommation par inhalation;
- Utiliser de préférence de la cocaïne free-base.

Le virus de l'hépatite C peut se transmettre lors de la consommation par inhalation!

### **En sniffant**

- Désinfecter la surface utilisée pour préparer les «lignes»;
- Se laver soigneusement les mains;
- Utiliser uniquement sa propre paille pour inhaler («chasing the dragon») ou sniffer des drogues; ne jamais donner sa paille à quelqu'un d'autre;
- Ne jamais rouler des billets de banque pour remplacer la paille;
- Si le sniffeur a une blessure dans les muqueuses nasales, la paille ou le billet de banque roulé qu'il utilise peuvent être souillés de sang et par conséquent contaminés par le virus de l'hépatite B ou C et par le VIH. Il faut donc que chacun utilise sa propre paille (post-it roulé, tube en plastique, etc.).

Le virus de l'hépatite C peut se transmettre lors de la consommation par sniff!

## PROPHYLAXIE POST-EXPOSITION (PEP)

### **Sur la place de travail**

- Les professionnels régulièrement à risque d'exposition à du sang contaminé devraient être vaccinés contre l'hépatite B. Ils devraient en outre se soumettre à la titration des anticorps anti-HBs, un examen qui indique si la vaccination est suffisante;
- L'institution doit pouvoir accéder rapidement à ces données afin d'éviter toute perte de temps au moment de prendre des mesures de prophylaxie post-exposition;
- Les professionnels qui, à leur poste de travail, entrent en contact avec les consommateurs de drogues par voie intraveineuse, devraient être vaccinés non seulement contre l'hépatite B, mais aussi contre l'hépatite A;
- La PEP doit intervenir le plus rapidement possible après tout contact avec du sang. A l'heure actuelle, il existe des médicaments efficaces pour prévenir les infections au VIH et à l'hépatite B;
- En cas de risque de contamination aux virus de l'hépatite A et B, des vaccinations actives et passives sont recommandées;
- Il n'existe pas de PEP contre l'hépatite C.

Chaque établissement doit désigner un médecin auquel peut s'annoncer tout employé qui a été exposé à du matériel biologique potentiellement infectieux ou à un risque d'infection particulier (par piqûre d'aiguille, par morsure ou par projection dans les yeux). Dans ce cas, il est parfois indiqué d'entreprendre immédiatement une prophylaxie post-exposition (par ex. vaccination passive et vaccination active ou thérapie médicamenteuse).

## SITUATIONS À RISQUE

Il faut immédiatement consulter le médecin de famille, le médecin des urgences ou le médecin du service des maladies infectieuses de l'hôpital afin de décider de la marche à suivre en cas de:

- Blessure par piqûre d'aiguille;
- Blessure par morsure;
- Contact de peau lésée (eczéma, blessure, etc.) avec du sang ou des liquides biologiques;
- Contact de muqueuses (œil, bouche) avec du sang ou des liquides biologiques.

### **Mesures à prendre**

- Il faut prélever du sang sur le patient source, c'est-à-dire sur la personne qui pourrait avoir infecté la personne exposée, pour les tests de dépistage du VIH, de l'hépatite C et de l'hépatite B. Il convient également de consigner l'identité du patient source;
- Si la personne exposée refuse toute PEP, elle doit, pour des raisons d'assurances, se rendre dès que possible chez le médecin pour une prise de sang. Les analyses de sang doivent être réitérées après 3 mois et après 6 mois chez le médecin de son choix;
- Dans l'intervalle, la personne concernée est considérée comme potentiellement infectée. Elle présente donc également un risque de transmission et doit être informée de la nécessité d'observer les règles de prévention de transmission de l'infection (en particulier les règles du Safer Sex). Il convient de consigner dans le dossier de la personne que cette information lui a été transmise.

## HYGIÈNE DES MAINS

Les agents infectieux sont souvent transmis par les mains non lavées. Dans le domaine des drogues illégales, l'hygiène des mains est particulièrement importante à la fois pour le personnel en contact avec les toxicomanes et pour les toxicomanes eux-mêmes. Voici en résumé les principaux préceptes à suivre.

Le personnel de la santé (dans les cabinets médicaux, les hôpitaux, etc.) est tenu d'être particulièrement soigneux en ce qui concerne le lavage des mains.

### **Quand se laver les mains?**

- Avant et après chaque consommation de drogues par voie intraveineuse;
- Après tout contact avec son propre sang ou du sang d'autrui ou avec des surfaces souillées par du sang;
- En rentrant à la maison;
- Avant de préparer ou de manger un repas;
- Après tout contact avec des aliments non cuits (surtout le poisson, la viande et la volaille);
- Après toute utilisation des WC, respectivement après tout contact avec ses propres selles ou des selles d'autrui;
- Après un contact étroit avec des animaux (après les avoir caressés);
- Avant de mettre ou de retirer des verres de contact.

**Comment se laver  
les mains?**

- Utiliser du savon et de l'eau chaude courante;
- Se laver le dessus des mains, les poignets, la paume, les doigts et, si nécessaire, sous les ongles;
- Se frotter les mains l'une contre l'autre pendant au moins 10 à 15 secondes;
- S'essuyer les mains avec un essuie-mains propre et toujours avec un essuie-mains en papier à usage unique dans les toilettes publiques. Plutôt que de frotter les mains, il est préférable de tamponner la peau afin de ne pas trop l'abîmer;
- Ne pas refermer le robinet d'eau (potentiellement contaminé) avec les mains propres, mais le refermer avec une serviette en papier;
- S'hydrater les mains avec une crème de soin.



## IV. Traitements

### SE FAIRE TRAITER

#### **Informations générales**

Avec la nouvelle génération de médicaments pour traiter l'hépatite C, on prescrit de moins en moins souvent d'interféron et le traitement peut être administré totalement sous la forme de comprimés. Les nouveaux régimes de traitement contre l'hépatite C se distinguent par une tolérance accrue, une durée de traitement plus courte, de 8 à 24 semaines, et un taux de guérison élevé (>80 à 90%).

#### **Hépatite C chronique**

- L'hépatite C est la maladie chronique la plus fréquente chez les consommateurs de drogues. Les cas de décès liés aux atteintes du foie augmentent chez les consommateurs/-trices de drogues et l'hépatite C y joue un rôle important. Il est indispensable d'informer tous les consommateurs/-trices de drogues infectés par le virus de l'hépatite C des traitements disponibles.
- En Europe de l'ouest, on trouve quatre sous-groupes du virus de l'hépatite C (génotypes 1 à 4). Outre le fait que le patient ou la patiente présente une cirrhose hépatique, le type de sous-groupe est également pris en considération lors du choix du traitement car celui-ci est déterminant pour son succès. Le taux de succès avec un traitement moderne, sans interféron, s'élève à 90% et est un peu plus faible pour le génotype 3.

#### **Indications**

Pour chaque patient atteint d'hépatite C chronique, un traitement antiviral devrait être envisagé. Les patients présentant des dommages hépatiques (degré de fibrose 2 et plus), des symptômes indépendants du foie (ce qu'on appelle des manifestations extra-hépatiques, telles qu'une fatigue aiguë, etc.) ainsi que les patients présentant un risque accru de contamination doivent être traités en priorité.

## **Traitement**

L'hépatite C chronique est traitée aujourd'hui avec une combinaison de substances antivirales à action directe (AAD) administrées oralement. Il existe trois classes de substances: les inhibiteurs de la protéase, les inhibiteurs NS5A ainsi que les inhibiteurs NS5B. Selon l'évolution de la cirrhose hépatique, de la ribavirine doit encore être administrée. Les recommandations sur la combinaison et la durée du traitement évoluent sans cesse, c'est pourquoi nous vous invitons à vous référer aux directives thérapeutiques suisses et européennes.

La durée du traitement varie en moyenne entre 8 et 24 semaines. L'OFSP a introduit certaines limitations pour la prescription et l'indication des médicaments en raison de leur prix encore très élevé, nous vous invitons donc à vous référer au Compendium suisse des médicaments.

**Attention: dans le cas de l'hépatite C, les réinfections sont possibles.**









→ Pour plus d'informations: [www.hepch.ch](http://www.hepch.ch)

# hepatitis




Schutz dich! Protège-toi! Proteggiti!

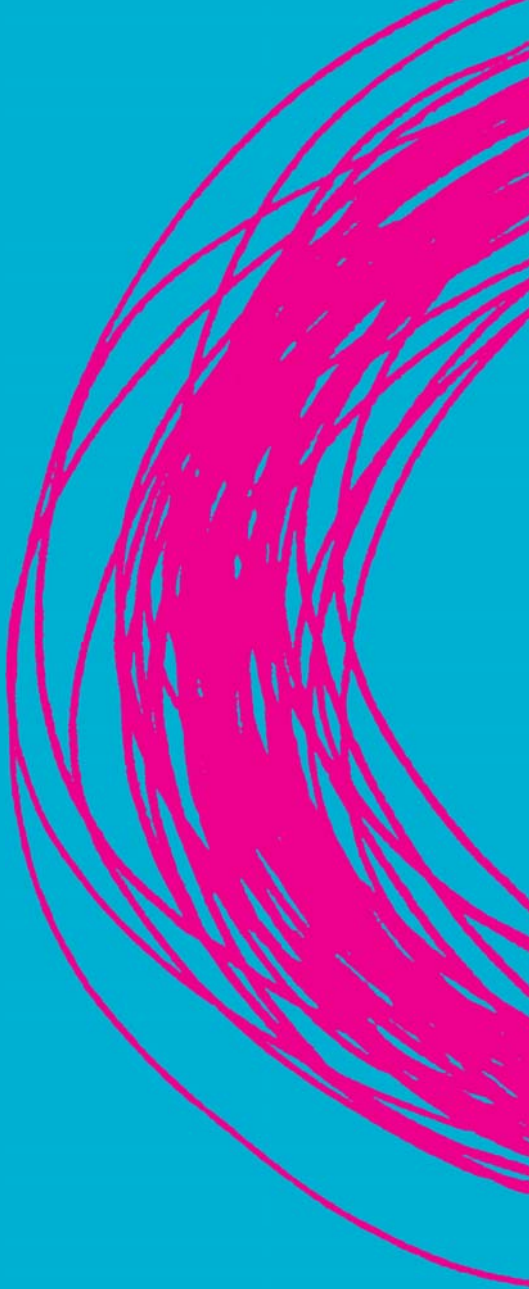


## VOIES DE TRANSMISSION DES HÉPATITES

	B	C
 PARTAGER LA PIPE - LA PAILLE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 PARTAGER AIGUILLE - FILTRE - CUILLÈRE - EAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 RAPPORTS SEXUELS NON-PROTÉGÉS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 TRANSFUSION SANGUINE (AVANT 1990)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 MÈRE À ENFANT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 TATOUAGE ET PIERCING (INSTRUMENTS NON-STÉRILES)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 PARTAGER PENDANT UN REPAS LES USTENSILES - LES VERRES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 PARTAGER LES BROSSES À DENT - LES RASOIRS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

 VOUS FAIRE DÉPISTER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 VOUS FAIRE VACCINER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 VOUS FAIRE SOIGNER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la santé publique OFSP

**info**  
drog